

G R È V E D E D É B U T J A N V I E R

## ***Mobilisation suspendue***

***L'appel intersyndical à la grève à compter du 2 janvier ne s'est pas traduit par une mobilisation permettant de faire revenir les employeurs sur leurs positions. Il n'en demeure pas moins vrai que leur projet reste inacceptable sur le fond et caricatural sur la forme. Après une analyse de ce mouvement, d'autres actions seront menées tant que la CNCE refusera d'aborder l'évolution du système de rémunération sous un autre angle que son diktat.***

### **Une mobilisation contrastée**

Certaines entreprises (Guadeloupe, Languedoc-Roussillon<sup>z</sup>, Loire-Drôme-Ardèche, Pays de l'Adour, Provence-Alpes-Corse-Réunion, Rhône-Alpes-Lyon) ont connu des taux de mobilisation élevés, mais ce ne fut pas le cas partout (Ile-de-France Ouest, Normandie, Pays du Hainaut... et dans les Centres techniques), la mobilisation étant quasi inexistante en quelques endroits. Dans l'ensemble, elle fut d'environ 40 % le premier jour.

*z Nos collègues de Languedoc-Roussillon ont mené une lutte exemplaire (60 % de grévistes, 2/3 des agences fermées) jusqu'au 10 janvier pour défendre un cahier revendicatif local. Ils ont affronté un président de directoire particulièrement odieux, Georges Cara, qui a délibérément refusé toutes les voies du dialogue. Cette attitude lamentable a reçu, hélas, le soutien total des dirigeants nationaux et la bienveillance des politiques, ministère des Finances en tête.*

### **Analyse**

Nul n'a commis l'imprudence, y compris du côté de la Caisse nationale, d'assimiler cette mobilisation contrastée à une adhésion des salariés au projet patronal. Avant de déterminer les suites à donner, nous allons donc analyser en détail ce mouvement et cerner plus précisément les raisons qui ont conduit nos collègues à ne pas se mettre massivement en grève à cette période particulière de début d'année et de passage à l'Euro.

### **Un véritable dialogue, pas des ukases !**

Il va de soi que notre objectif prioritaire demeure l'opposition au projet patronal limité à une destruction du système traitant de la rémunération, de l'emploi et des carrières. Certes ce système mérite d'évoluer, c'est d'ailleurs le sens des propositions que nous avons énoncées ces deux dernières années et des réflexions que nous menons. Mais à l'évidence le dialogue ne peut se nouer dans les dispositions actuelles de la Caisse nationale.

### **La CNCE tente de « criminaliser » le conflit social**

Jamais les entreprises du Groupe n'ont pris autant de mesures coercitives à l'encontre d'un mouvement de grève. Lettres recommandées aux délégués syndicaux les mettant en garde contre d'éventuels débordements, procès « préventif » afin d'empêcher toute occupation de locaux et remettre en cause l'exercice du droit de grève, embauche à grands frais de vigiles et autres appariteurs musclés... Dans des sièges sociaux et centres informatiques, seuls pouvaient se rendre sur leur lieu de travail les salariés qui s'engageaient ... à ne pas faire grève : du jamais vu ! Mais ce n'est pas tout, refusant d'engager le dialogue sur le fond du dossier, les employeurs ont tenté de faire diversion en se répandant sur de présumées exactions qui auraient été commises à Paris, Marseille, Lyon... et de citer une délégation de grévistes s'étant rendue au domicile parisien de Bruno Mettling, quelques accès d'agences momentanément empêchés, quelques douzaines d'œufs contre la façade de la CNCE... et une porte cassée ! Voilà l'inventaire des « rapines » qui offusquent nos chers responsables.

Si le Syndicat Unifié ne prône pas, loin s'en faut, les méthodes musclées et dénonce toute forme de violence, il n'accepte pas davantage les mines affectées de nos employeurs qui portent une part de responsabilité dans l'émergence de gestes qui traduisent un agacement pourtant encore très largement contenu.

Nous ne leur renverrons pas leur langage excessif, toutefois nous les invitons à s'interroger sur leur comportement envers leurs salariés que beaucoup ressentent comme des actes provocateurs et violents.

***A l'issue de ce premier mouvement, notre opposition au projet patronal demeure totale.***

***Dès aujourd'hui, nous mettons en œuvre tous les moyens de poursuivre ce combat .***

Le secrétariat national

Gilles Arnould, Bernard Charrier, Patrick Galpin, Serge Huber, Bettina Larry

